CRÉDIT SUISSE
MARTIGNY- MONTHEY

Location de
coffres-forts
dès Fr. 25.—
par an

Des meubles de LUXE
à BON COMPTE !
voyez nos
4 étages d'exposition
TRISCONI
MEUBLES MONTHEY
route de Collombey
Tél. (025) 4 12 80
ASSA 6813

J. A. 1950 Sion No 131 - 111e année Vendredi 13 août 1971

Le Confédéré

Pauvre Valais !

par Joseph Gross

Dans une récente réunion, tenue à Berne, un parlementaire bien connu d'outre-Sarine désirait faire voter par l'Assemblée une résolution demandant au Conseil fédéral de prendre immédiatement des mesures impératives pour lutter contre « la vente du Valais et du Tessin aux étrangers ».

Avec les délégués tessinois, nous sommes intervenus véhémentement contre cette proposition, en précisant les formes de contrats conclus par nos hôtes étrangers. Aujourd'hui, les achats consistent, le plus souvent, en appartements dans des constructions volumineuses, où les indigènes restent majoritaires. Les terrains demeurent, dans la plupart des cas, la propriété d'une société, où les Suisses dominent. Et si, malgré tout, quelques parcelles du sol « aimé de la patrie » passent chaque année en mains étrangères, il n'y a aucun risque que nos villages et nos stations deviennent l'apanage d'hôtes, qui proviennent, par ailleurs, de pays différents. Avec de tels arguments, présentant la réalité, la motion s'est vue écartée sans autre. Elle n'en reste pas moins symbolique d'une attitude désobligeante vis-à-vis de notre canton, qui doit pouvoir compter un apport de fonds étrangers pour poursuivre son développement.

De même, des attaques malicieuses contre le Valais paraissent régulièrement dans la presse confédérée, surtout alémanique. Ces dernières semaines, que n'a-t-on pas publié sur les thèmes « inondation de tomates et d'abricots », « malaise sur le marché de la tomate », « indiscipline des producteurs », et nous en passons ?

Dans le domaine touristique, on peut noter la même recherche de nouvelles à sensation. Dès qu'un événement prête le flanc à la critique, la presse extérieure au canton s'en empare, en déformant souvent la vérité. Et des conclusions semblables de foisonner : « Cela, c'est encore le Valais. » « Impensable, sauf en Valais », pour ne citer que les plus courantes !

On pourrait découvrir sans peine de nombreux autres cas, où l'on essaie de dénigrer certains aspects de nos habitudes. S'il est évident que nos coutumes ne sont pas toujours exemplaires, il n'en reste pas moins que nous soutenons, en plusieurs domaines, la comparaison avec d'autres cantons suisses.

Dans certaines prises de position récentes, le Gouvernement valaisan vient d'invoquer la moyenne suisse comme critère. Ce fait montre que notre rang dans la Confédération a plutôt tendance à s'améliorer.

Consolons-nous encore en répétant ce bon vieux dicton : « Il vaut mieux faire envie que pitié ! » et en nous réjouissant de quelques relations élogieuses sur notre canton, qui paraissent, malgré tout, dans la presse suisse !

Beaucoup d'auto-stoppeurs sur nos routes...

Plaie ou plaisante animation de nos routes ? Danger ou agrément ? Bon ou mauvais signe des temps ? A toutes ces questions sur l'auto-stop, de nombreuses enquêtes ont déjà tenté de répondre et les avis sont loin de concorder.

Notre propos ne sera pas aujourd'hui de faire, une nouvelle fois, l'analyse de ce phénomène social moderne qu'est le « stop ». Il existe. Beaucoup d'auto-stoppeurs se trouvent sur nos routes, aux heures brillantes de cet été particulièrement réussi. L'important nous a semblé d'en savoir plus sur le programme de ces stoppeurs, sur ce qu'ils pensent d'un pays, d'un canton que ecrtains connaissent pour la première fois, au gré de leurs vagabondages en Europe.

Paul-André Maye a joué à l'automobiliste complaisant pour obtenir les confidences des stoppeurs, qui se sont tous d'ailleurs confiés à lui avec beaucoup de bonne volonté en dépit des difficultés du langage à la mode espéranto qu'il faut parler pour se faire comprendre d'un Japonais, d'un Hollandais ou d'un Canadien.

Pourquoi vous trouvez-vous sur cette route ? Le stop est-il votre moyen de locomotion normal ou occasionnel ? Que pensez-vous du pays et des habitants ? En bref, ce sont ces questions que notre reporter a posées. Il rapporte — en les commentant — les réponses obtenues, sans pour autant empêcher ses interlocuteurs de s'exprimer sur d'autres points et d'exposer, par exemple, pourquoi la Suisse est sur la liste noire des stoppeurs ! Lire l'enquête sur les auto-stoppeurs en dernière page.

La vie politique

Les élections fédérales des 30-31 octobre

Le raisin aura quitté nos coteaux pour les cuves de fermentation lorsque, les 30 et 31 octobre prochains, nous aurons à nous rendre aux urnes pour renouveler et le Conseil national (200 députés) et le Conseil des Etats (44 députés). Pour le Valais, il s'agira de repourvoir aux 9 sièges qu'il détient (2 conseillers aux Etats et 7 conseillers nationaux). On notera à ce propos que la répartition des sièges est fixe en ce qui concerne les Etats : 2 par canton et 1 par demi-canton. Pour le Conseil national, c'est à partir du nombre de la population résidente que s'effectue la répartition. Le recensement fédéral de 1970 fait règle sur ce point. C'est ainsi que notre canton, pour lequel on craignait l'amputation d'un siège au Conseil national, conserve son effectif intact. Par rapport à la précédente législature, quelques modifications ont été apportées par le recensement. C'est ainsi que le canton de Berne perd deux députés et ceux de Glaris, Bâle-Ville, Saint-Gall chacun un. Par contre, Bâle-Campagne comptera deux conseillers nationaux en plus, Argovie, Tessin et Genève chacun un en plus.

Le mode délection

Pour les élections au Conseil des Etats, divers modes d'élection sont en vigpeur. Ici c'est le peuple qui élit directement ses conseillers aux Etats, là cette compétence peut être accordée au Grand Conseil ou à la Landsgemeinde. En Valais, l'élection a lieu par le peuple, au système majoritaire, la majorité absolue étant nécessaire au premier tour.

Le Conseil national est élu de manière uniforme dans toute la Suisse. Il s'agit du système proportionnel, sauf dans les petits cantons d'Uri, Obwald, Nidwald, Glaris, Appenzell Rhodes-Intérieures où il n'y a qu'un député à élire, où le vote a lieu au système majoritaire. Notre canton compte actuellement une délégation de sept conseillers nationaux, soit cinq conservateurs et chrétiens-sociaux, un radical et un socialiste. On se souvient, à propos de ce dernier parti, que c'est l'outsider Karl Dellberg, qui a été élu, triomphant de tous les candidats de la liste officielle socialiste.

Les « grands » et les « petits »

Le système bicaméral — Chambre du peuple et Chambre des Etats — introduit par la Constitution de 1848, était destiné à assurer le meilleur équilibre possible entre les cantons, que ceux-ci soient « grands » ou « petits ». On voulait, avec raison, éviter que le sort des décisions à prendre sur le plan fédéral dépende en fait de la loi du plus fort. Si l'on pense que le seul canton de Zurich envoie 35 députés au Conseil national, que celui de Berne dispose de 31 sièges et qu'il faut additionner tous les sièges des cinq cantons de Suisse romande pour dépasser ces totaux, on se rend compte que le rôle du Conseil des Etats, où chaque canton est représenté par 2 députés, même s'il est souvent critiqué, est un facteur bénéfique empêchant qu'une seule région du pays puisse dicter ses volontés à toutes les autres.

Sur l'ensemble de la Suisse (6 269 783 âmes de population résidente au 1er décembre 1970) un conseiller national est, théoriquement, le porte-parole de 3135 habitants. Si l'on examine la situation particulière de chaque canton, cette proportion se modifie sensiblement. Ainsi le conseiller national de Glaris sera l'unique représentant de 38 155 habitants alors que chacun des deux conseillers aux Etats de Zurich est censé représenter plus de 500 000 habitants, la population zurichoise étant de 1 107 788 âmes.

Une stabilité à la fois inquiétante et rassurante

Répartis entre les principaux partis, les sièges des deux Chambres vont à peu près en même nombre aux radicaux, aux socialistes et aux conservateurs. Le quatrième parti de la formation gouvernementale, celui des paysans, artisans et bourgeois, dispose de la bonne partie des mandats restants, le solde se distribuant un peu au compte-gouttes entre diverses fractions couvrant d'une extrémité à l'autre l'éventail politique.

Cette situation se renouvelle depuis des années à chaque élection. Elle irrite certains, partisans d'une majorité et d'une minorité bien définies. Elle rassure beaucoup d'autres, qui voient dans cette stabilité, dans cette obligation de composer faite aux grands partis, la solution idéale pour un pays dont l'unité est faite de diversités. C'est là un problème qui a fait couler beaucoup d'encre et qui sera encore longuement discuté, en même temps que tous ceux posés depuis l'introduction de la formule « magique » 2-2-2-1 pour le Conseil fédéral. Pour un proche avenir, il ne semble pas que le peuple suisse soit disposé à changer son avis sur un système qu'imposent ses bulletins de vote. La seule inconnue intervenant dans cette équation plus ou moins résolue d'avance est l'introduction du suffrage féminin. Mais comme aucun bouleversement n'a été constaté sur le plan des cantons, on ne voit pas qu'il produise lors des élections fédérales où l'on retrouvera, pour l'essentiel, quant à la répartition des sièges, des résultats très proches de ceux d'il y a quatre ans.

Gérald Rudaz

Le « Confédéré » en août

Nous vivons la haute période des vacances. Actualité politique en sommeil, résidences habituelles désertées pour le chalet, le camping, l'hôtel, le bungalow, commerces annonçant « fermeture annuelle » : autant de raisons pour chacun de vouer un moindre intérêt aux affaires qui sont son souci majeur tout le reste de l'année. La plupart des journaux, s'adaptant à cette situation, respectent cette pause estivale en diminuant leur volume habituel, en donnant congé à certaines rubriques.

Le « Confédéré » a tenu, jusqu'ici, à se présenter sous une forme étoffée dans les numéros de contact qu'il a publiés depuis la fin de sa parution quotidienne. D'ici la fin août, il réduira son nombre de pages pour, dès la rentrée de septembre, repartir à son rythme habituel de la période d'essai et se préparer à sortir de presse sous la forme définitive que ses responsables auront d'ici là, décidée.

Le « Confédéré » souhaite bonnes vacances à tous ses fidèles lecteurs et annonceurs et les remercie pour leur compréhension, en leur fixant rendez-vous en septembre pour la reprise normale de sa parution sur un plus grand nombre de pages.

D'un trait de plume

Beaucoup de diplômes délivrés, dans nos collèges, beaucoup de promotions dans nos écoles secondaires, lors des clôtures de ce dernier mois de juin.

Mais aussi beaucoup d'échecs. Dans des écoles qui me sont connues, un pourcentage inhabituel de recalés. Où en sont les causes ?

C'est un lieu commun de dire que les jeunes gens d'aujourd'hui sont au moins aussi intelligents que ceux d'hier. Disons même qu'ils le sont davantage et qu'à âges correspondants leurs esprits sont plus réceptifs et plus ouverts que le furent ceux de leurs pères.

Parce qu'ils sont au contact avec plus de choses et qu'ils acquièrent, précocement, plus de connaissances.

Donc, le mal n'est pas là.

Il n'est que très partiellement dans le fait qu'on se montrerait plus sélectif en vue d'éviter un trop grand encombrement des écoles supérieures. Invoquer cela comme raison des échecs serait un peu facile.

Où en revanche on peut déjà trouver une explication c'est dans le fait que les études sont ouvertes à beaucoup plus de gens. L'examen d'entrée quasi automatique dans les classes secondaires, précédé d'un drill serré en vue de sa réussite, fait que des enfants y entrent de plein droit sans s'être toujours demandé s'ils avaient du goût pour les études et surtout une certaine persévérance pour les terminer. Et les parents ne se le seront pas demandé davantage. Leur gloire est ailleurs.

Et voilà, dès que le nombre de matières se diversifie, qu'il est fait appel à la raison plus qu'à la mémoire, que le drill cesse pour laisser la place à la conscience et la responsabilité personnelle de l'élève, ça se met à craquer.

Et surtout, oh répétons-le sur les toits, il y a trop de dissipation qui guette les élèves : les sociétés, les spectacles et ce zèle à vouloir occuper à tous prix les loisirs des adolescents, alors que leur travail d'étudiants devrait les angoisser au premier chef.

Résultat : manque de travail et échecs retentissants. Voilà ce que pensent et disent les enseignants et les responsables.

Edouard Morand.

La souscription continue...

La campagne de souscription en faveur du « Confédéré » se poursuit et nous remercions tous ceux qui nous ont déjà retourné leur bulletin.
Le bulletin ci-après permet de réparer un oubli ou de continuer à souscrire.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Au capital social de la Société coopérative en formation pour l'édition du journal « Le Confédéré ».

Le soussigné déclare souscrire à _____ parts de Fr. 100.— au capital social de la Société coopérative en formation.

Le montant correspondant à la souscription ci-dessus sera versé sur réquisition du Conseil d'administration.

Nom : _____ Prénom : _____

Domicile : _____

Lieu et date : _____

Signature : _____

Le bulletin, dûment rempli et signé, doit être retourné à Jean Philippoz, bureau fiduciaire, 1912 Leytron.

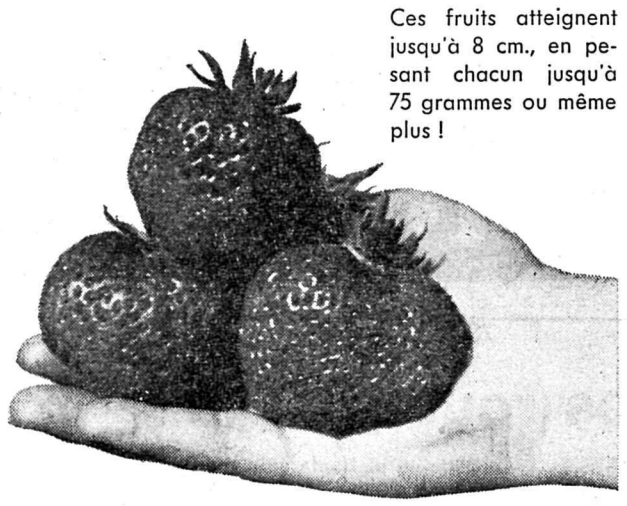

Ces fruits atteignent jusqu'à 8 cm., en pesant chacun jusqu'à 75 grammes ou même plus !

Nouveauté !

Fraises géantes « Hummi Grande »

Breveté SISP, espèce protégée. L'arôme de ces fruits est délicieux. Les plantes donnant une bonne récolte dès le premier printemps ; la seconde année la production ne fait que s'accroître.
Possibilité de cueillir jusqu'à 25 kg. à l'heure et par personne ! La culture a lieu du début août jusqu'à fin septembre (Médaille d'or 1967 à Karlsruhe).

10 unités	25 unités	50 unités	100 unités
Fr. 14.—	Fr. 30.—	Fr. 55.—	Fr. 100.—

Fraises en pot tourbe :

Fr. 11.—	Fr. 26.—	Fr. 48.—	Fr. 90.—

Quantité plus importante sur demande.

Nouveau !

Fraises géantes « Hummi Gento » récolte permanente

Breveté SISP, espèce protégée. Les plantes se caractérisent par une croissance rapide. Récolte permanente dès le mois de juin jusqu'à fin octobre. Les fruits de la « Hummi Gento » sont ronds ou en forme de cône, de couleur rouge brillant, pesant jusqu'à 50 g. Le rendement est des plus satisfaisants (Médaille d'or 1967 à Karlsruhe).

10 unités	25 unités	50 unités	100 unités
Fr. 14.—	Fr. 30.—	Fr. 55.—	Fr. 100.—

Nous vous garantissons la livraison de plantes saines et robustes provenant de notre propre culture.

Représentation générale pour la Suisse et l'Italie :

Blumen Schaffner AG

Gottfried Schaffner AG
Envois de graines, plantes, fleurs et cultures de fraises.
5037 Muhen près d'Aarau (sortie d'autoroute d'Aarau).
Tél. (064) 43 40 41

ASSA 75-678

NOUS CHERCHONS POUR MARTIGNY

TAPISSIER-DÉCORATEUR

pour entrée immédiate ou à convenir.

A. GERTSCHEN & FILS SA, Fabrique de Meubles, succursale de Martigny.

ASSA 36-12361

STUDIO PHOTO-MICHEL

Rue de Lausanne 81 - SION - Tél. (027) 2 93 55

Exclusivités Photo-Michel

Développement des films Instamatics Kodak couleur en 24 h.

Développement de films couleurs et noir-blanc en 3 jours.
Vente de posters (plus de 280 sortes).
Votre photo d'identité (permis de conduire, etc.) en 2 minutes.
Vente de films d'appareils photo et ciné.
Tous vos agrandissements professionnels sur feuilles aluminium.
Avec les pochettes Photo-Michel vous recevez à domicile vos photos et films.
A chaque développement de films, vous recevez un bon qui vous donnera droit à des films gratuits.

Chez PHOTO-MICHEL

la qualité se marie avec la rapidité

TROILLET MICHEL

Dès 450 Francs

3 modèles de machines Elna Lotus compactes à ouverture-éclair, plus 10 autres modèles Elna

elna

vous fait découvrir le plaisir de coudre

M. Witschard

Rue de l'Eglise 5

1920 Martigny

89-21025

Ecole pédagogique privée

FLORIANA

Pontaise 15, Lausanne. Tél. 24 14 27

Direction : E. Plotet

Excellente formation de gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants et d'institutrices privées

Rentrée 6 sept. 1971

ASSA 22-1864

Nous ne « bluffons » pas !
Nous affirmons être véritablement **sans concurrence** avec nos prix pour nos sensationnels

LAVE-VAISSELLE

10-12 couverts, tout inox intérieur, 2 à 5 programmes, avec ou sans adoucisseur d'eau, 220 volts. Aucune installation spéciale d'eau ou d'électricité, aucune fixation.
Et ceci déjà **dès Fr. 778.—**. Garantie 1 an, service d'usine assuré partout. Livraison et instruction par nos soins chez vous.
Toutes facilités de paiement **dès Fr. 29.—** par mois, même sans acompte à la livraison.
Prospectus gratuit. (Marques internationales.)

Etablissement **SUPERMÉNAGER**
Gare 17 - 1820 **MONTREUX**
Tél. (021) 62 49 84

---

hernie

Les conceptions nouvelles
MYOPLASTIC-KLEBER
sans ressort, ni pelote utilisent les fibres synthétiques et élastomères et s'adaptent à tous les cas (travail, repos, sport).
Ce véritable muscle de secours qui maintient la hernie
«COMME AVEC LES MAINS»
vous émerveillera. Essais et renseignements auprès de l'applicateur de
l'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON

SION :
Pharmacie Zimmermann, rue de Lausanne, samedi 14 août, le matin de 9 à 12 heures.

MARTIGNY :
M. Lovey, Pharmacie Centrale, samedi 14 août, l'après-midi de 14 à 17 heures.

LAUSANNE :
Pharmacie de Chauderon, place de Chauderon 23, samedi 21 août, de 9 à 12 et de 14 à 17 heures, et tous les premiers et troisièmes samedis de chaque mois.

ASSA 46-19 000

A MONTHEY

SECURITAS S.A.

engage des hommes de confiance en qualité de

Gardes professionnels ou auxiliaires

Services nocturnes et diurnes

Pas de connaissances spéciales nécessaires. Nous assurons votre formation. Situation stable, bien rémunérée ; excellents avantages sociaux. Téléphoner au No (021) 20 24 51 ou écrire à **SECURITAS S.A.**, rue du Tunnel 1, 1005 Lausanne 83 006 551

Café du MUVERAN

à Frenières-sur-Bex

Tous les dimanches
— le fameux jambon à l'os de de campagne
— gratin dauphinois
— haricots verts
— salade

Prière de réserver votre table.
Tél. (025) 5 91 66.

ASSA 89-20309

Prêts express

de Fr. 500.— à Fr. 20 000.—

- **Pas de caution : Votre signature suffit**
- **Discrétion totale**

Banque Procrédit
1701 Fribourg
1 rue de la Banque
Tél. : 037/22 64 31

Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.

Service express

Nom
Rue
Endroit

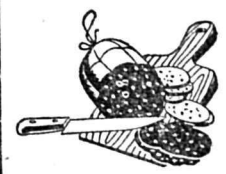

Salami Typ Milano
Fr. 9.— / Kg.
Magerspeck, luftgetr.
Fr. 8.90 / Kg.
Portofrei ab Fr. 100.—
½ Porto ab Fr. 70.—
SALUMIFICIO VERBANO
Casella Postale 23
6600 **Locarno 4**
ASSA 85-154

ASSA

Grâce à la compétence de ses 18 succursales et agences réparties dans toute la Suisse, ainsi que de son important réseau de correspondants étrangers

ANNONCES SUISSES S.A. « ASSA »

est en mesure de transmettre vos annonces aux journaux du monde entier, dans les meilleurs délais, et au tarif officiel de chaque publication.

ASSA

L'Hotel de la Poste à Anzère Tél. (027) 2 78 87

vous propose tous les jours ses meilleures spécialités :

— Rognons flambés
— Tournedos Voronoff
— Spaghetti flambés maison
— Raclette (vendredi)

Tous les samedis soirs, notre SOUPER GASTRONOMIQUE aux chandelles.

Propriétaire : Constantin

ASSA 89-20304

ON CHERCHE

CHAUFFEURS DE TAXI

Bon salaire
Place à l'année
Tél. (025) 4 14 07

ASSA 89-002 603

Docteur Rouiller

Médecin-dentiste

Martigny-Gare

ABSENT

jusqu'au 8 septembre

ASSA 36-29037

A VENDRE

1 JEEP AGRICOLE
1 KADETT Caravane, 5 portes
1 SIMCA 1500, bas prix, bon état
1 OPEL 1700, bas prix, bon état

Véhicules vendus expertisés

Lucient Torrent - Grône
Tél. (027) 4 21 22

ASSA 89-002 605

CIBA—GEIGY

en raison de l'extension de notre usine nous cherchons

ouvriers de jour
ouvriers d'équipe

Faire offres ou se présenter au Service du personnel de CIBA-GEIGY SA, Usine de Monthey, 1870 Monthey.

ASSA 36-1018

Crédit facile
Expertisées

A-1

Garage Valaisan

Kaspar frères
SION - Tél. (027) 2 12 71

On nous félicite pour nos OPEL - VW - PEUGEOT - FORD - MERCEDES - ALFA ROMEO - BMW, etc.

OCCASIONS GARANTIES +

Seule une voiture neuve peut être meilleure

Ford

CAPRI 2000 GT XLR	1970	
TOYOTA CROWN	1968	
20 M XL	1969	
ESCORT 1100	1969	
OPEL KADETT	1969	CAMARO SS
20 M	1968	
RENAULT fourg.	1968	
ESCORT 1100	1968	

de 800 à 3500 fr.		dès 3500 fr.	
VW 1500 S	1964	17 M	1966
12 M TS	1964	17 M	1965
FIAT 850	1966	OPEL 1700	1965
OPEL REKORD	1965	SIMCA 1500 STW	1965
SIMCA	1965	VAUXHALL VICTOR	1965
OPEL 1700	1966	TAUNUS 20 M	1965
FIAT 850	1967	17 M	1967
		ALFA 1600 SUPER	1967

Nos vendeurs :
SION
Bonvin J.-L. (027) 8 11 42
Walpen J.-P (027) 8 11 42
MARTIGNY
Filippi A.-B (026) 2 52 34
Tresoldi A (027) 2 12 72
Exposition ouverte le samedi

VERBIER

« Les yeux de Chimène »

Verbier : qui n'a pour ce site enchanteur « des yeux de Chimène » ? On peut se le demander. A l'heure où tout est tumulte et changement, il fait bon respirer cet air pur qui flotte, dégagé par la verte forêt. Au milieu de cette station se trouve Médran, d'où partent maints télécabines. Et c'est précisément dans cette gare que Hans Erni expose jusqu'au 11 septembre.

Les touristes trouvent là de quoi satisfaire tous leurs goûts. En effet, qui n'est pas impressionné par la principale salle actuellement décorée par d'immenses tapisseries ! Dans les autres locaux, voisinent les huiles avec les temperas, les céramiques, les eaux fortes, les lithographies, les gouaches, les tables en lave de volcan, les sculptures, les dessins, les reliefs et les livres.

Une nouveauté : l'artiste nous présente une série de tapis — moins précieux que les tapisseries — dégageant une chaleur extraordinaire.

Chacun sent profondément que Erni aime à peindre le couple, la famille. Il a su dégager cette atmosphère. Un exemple : « La Mère et l'Enfant ». La mère tient sur son cœur le fruit de son amour. Une douceur prend corps, une tendresse voit le jour. Le maître a ressenti en lui-même cette douceur dégagée par la femme envers son enfant, l'œuvre en témoigne.

Comme les Grecs, Erni puise son inspiration, pour ses compositions, dans la mythologie. On voit entre autre « Chute de Phaéton », lithographie, et « Le Berger et la Nymphe », tempera, transfigurés à travers les âges ; il y a là un très vaste domaine qu'Erni fait sien.

Véritablement, l'auteur de tant de magistrales sources, est doué. De plus, ce qui ne gâte rien, l'homme est simple, bon et généreux. Il porte sur lui cette gentillesse de bon aloi. Verbier, par chance, et par le travail inlassable du comité — il faut aussi le dire — a su capter Hans Erni. La station peut être fière d'avoir en ses murs, de tels trésors.

Une autre curiosité : les admirateurs de la nature qui feront l'excursion au Mont-Gelé, situé à 3030 mètres d'altitude, seront surpris d'y découvrir une pierre néolithique qui, selon les hypothèses émises par un grand archéologue, daterait de 500 à 1000 ans avant Jésus-Christ et serait une pierre à sacrifice !

Sincèrement, le visiteur a de quoi s'imprégner les yeux, s'améliorer l'esprit et voir plus haut. Pourquoi rêver, faire des songes utopiques, lorsque Verbier nous procure cet idéal. Tous les superlatifs adéquats pour cette exposition. Par votre présence vous ferez une immense joie à Erni d'abord, aux responsables ensuite. N'hésitez pas, le jeu en vaut la chandelle !

L'exposition Hans Erni qui se trouve à la gare de Médran est ouverte de 9 à 12 heures.
14 à 19 heures et montée au Mont-Gelé.

Magnifique concert

Toujours dans le cadre de l'exposition Hans Erni à Verbier, un magnifique concert a eu lieu dans la grande salle de la gare de Médran.

En effet, le hautboïste Hubert Fauquez, accompagné au clavecin par Anne-Françoise Bricola, ont interprété, devant un public enthousiaste et fort nombreux, des œuvres de J.-S. Bach, G.-Ph. Telemann, Antonio Vivaldi, J.-Ph. Rameau et G.-F. Haendel.

En résumé : un choix musical des plus sélects présenté par de brillants artistes dans un décor merveilleux !

SEMBRANCHER

Les citoyens de Sembrancher seront appelés à se prononcer, le 12 septembre, sur l'acceptation ou le rejet d'un impôt communal sur le culte. Cette votation se déroulera le même jour que d'autres consultations cantonales.

Il est intéressant de relever que cette votation intervient quelques mois après celle proposée aux citoyens de Martigny sur le même sujet ; là, le corps électoral avait dit non. Parions que si Sembrancher donne une réponse semblable, peu d'autres communes tenteront l'introduction d'un impôt sur le culte.

En regardant de plus près l'aspect technique de cet impôt, nous remarquons qu'il sera perçu selon le système des centimes additionnels, c'est-à-dire qu'un montant de 5 centimes par franc d'impôt payé sera encaissé.

Les personnes qui veulent se soustraire à cet impôt peuvent le faire moyennant une déclaration par laquelle elles font savoir leur non-appartenance à l'église bénéficiaire de cet impôt. L'administration communale de Sembrancher communiquera avant le scrutin le texte du règlement et des informations générales.

La décision qu'a prise le Grand Conseil de mettre à charge des communes la rétribution des prêtres pose des problèmes, particulièrement à celles dont la capacité financière est faible.

■ Actionnez l'avertisseur acoustique et réduisez la vitesse, arrêtez-vous si nécessaire lorsque les enfants ne prennent pas garde au trafic.

Amis du patois

Un livret de fête qui sort de l'ordinaire

Le cortège a été le clou de la fête des amis du patois à Bluche-Rarogne. Ici, le joyeux groupe de Savièse.

(Photo Valpresse.)

Les 7 et 8 août se déroulait à Randogne-Bluche le 17e Festival de la Fédération valaisanne des amis du patois. Cette fête, organisée par le groupe « Lè Mayentson dè la Noblya Contra », obtint un franc succès. Nous tenons à relever l'heureuse initiative d'un livret de fête pas comme les autres. Celui-ci se présente en effet sous la forme d'une plaquette artistique illustrée de lavis et dessins d'Alfred Wicky, céramiste. Des scènes typiques de la vie campagnarde, au gré des saisons, sont croquées avec bonheur, accompagnées de dictons ou de rengaines populaires en patois. L'ensemble est d'un heureux effet et même les « servitudes » habituelles d'un tel livret (programmes, liste des dons, etc.) traitées sur le même mode s'insèrent harmonieusement dans cette composition qui mérite de vives félicitations.

MARTIGNY

Le Festival d'été du cinéma

Le Festival d'été du cinéma touche à sa fin. Nous publions ci-dessous les trois dernières représentations :

Vendredi 13 août :

Le Deuxième Souffle

Un film de René Clément, avec Ch. Bron M. Jobert. Dès 16 ans.

Dimanche 15 août :

Le Passager de la Pluie

Un film de René Clément, avec Ch. Brondon et M. Robert. Dès 16 ans.

Dimanche 45 août :

Les Chasseurs de Scalps

Un film de Sidney Pollack, avec Burt Lancaster. Dès 16 ans.

ORSIÈRES

La Section de jeunesse radicale a organisé dimanche son rallye annuel. Cette section, dont le dynamisme est un exemple pour le mouvement JRV, a réuni une centaine de participants à cette occasion. Parmi ceux-ci, l'on remarquait la présence de M. Michel Bobillier, président du parti radical d'Orsières, des conseillers Copt et Tornay, et du représentant cantonal des jeunesses, M. Adolphe Ribordy.

Ce rallye s'est terminé au col du Tronc, où, après une excellente grillade, des jeux ont permis de désigner l'équipage gagnant : Bérard-Joris.

Félicitons donc la section du président Métroz pour cette journée et pour le travail en préparation, notamment les séances d'information pour les élections au Conseil national.

SION

Un meeting, deux records

Au cours du meeting d'athlétisme organisé le 7 août à Sion par Sion-Olympic, deux records valaisans ont été battus : celui du 3000 mètres cadets par Benoît Crettenand, de Sion-Olympic, en 9'03" et celui du 300 mètres cadets par Wolfgang Volken, de Naters, en 42'5". Plusieurs autres résultats très intéressants ont été enregistrés au cours de cette réunion qui fait partie d'un intelligent programme de Sion-Olympic permettant aux jeunes d'acquérir l'expérience de la compétition, aux côtés d'actifs chevronnés.

Adieu à l'abbé Crettol

Samedi dernier est décédé des suites d'un accident de la circulation l'abbé Georges Crettol, âgé de 59 ans, qui a été enseveli mardi à Saint-Maurice de Lacques. Recteur de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf, maître de chant, collaborateur à plusieurs journaux auxquels il donnait ses billets religieux, ses chroniques paysannes ou ses éditoriaux, conférencier, écrivain, historien, membre de nombreuses sociétés se consacrant à l'étude du passé ou au maintien du folklore, l'abbé Crettol était une personnalité polyvalente dont le nom était connu bien au-delà de nos frontières. C'est une grande figure du Vieux-Pays qui disparaît. Nous présentons à toute sa famille l'expression de notre vive sympathie dans le deuil qui la frappe.

SIERRE

Champion suisse de tennis

La cité du soleil pouvait déjà se flatter d'avoir fourni le premier tennisman valaisan retenu comme membre de l'équipe suisse de Coupe Davis en la personne de Michel Burgener. L'année dernière, une jeune Sierroise, Christine Passerini, obtenait le titre de championne romande junior. Cette année, un jeune joueur occupé dans un commerce de Sierre, le talentueux Kronig, de Zermatt, a donné raison au dicton : jamais deux sans trois. En effet, c'est de haute lutte que Kronig a conquis le titre de champion suisse junior lors des récents championnats suisses. Nos félicitations et nos meilleurs vœux pour la suite de toutes ces carrières sportives on ne peut plus prometteuses.

Soirées sierroises

offertes aux hôtes de passage ou en séjour à Sierre avec la participation des sociétés de Sierre et des environs. Organisées par la Société de développement de Sierre.

Dès 20 h. 30 dans les jardins de l'Hôtel de Ville (entrée libre) :

Vendredi 13 août : « Les Mayentzons », groupe folklorique de Randogne.

Vendredi 20 août : « Les Joyeux Compagnons de Pau », dir. abbé Marrim Pouey.

Vendredi 27 août : « Les Mayentzons », danses et chants.

Vendredi 3 septembre : « Les Ballets Borsoï », danses du folklore russe.

Vendredi 10 septembre : « Soirée du jumelage et de l'Europe », présentée par Cilette Faust et son Académie de danse classique. 2e partie : « Le Grenier de Borzuat », cabaret sierrois.

Toutes modifications réservées. Entrée libre.
En cas de mauvais temps les manifestations se dérouleront dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Autres manifestations à Sierre : 9, 10, 11, 12 septembre : Journées du jumelage et de l'Europe. — 15, 16, 17 octobre : Les Floralies sierroises.

CONTHEY

Nouveau trompette militaire à La Lyre

Nous apprenons avec plaisir que M. Michel Trincherini vient de passer avec succès son examen de trompette militaire.

Fils de M. Charly Trincherini, sous-directeur de La Lyre, il joue depuis quelques années déjà dans les rangs de cette société.

Nous constatons avec satisfaction que depuis trois ans, cette fanfare, dirigée par le jeune sergent-trompette Pierre-Marie Solioz, peut assister chaque année à la réussite d'un de ses musiciens à ces examens.

MONTHEY

Le plan quadriennal cité en exemple

Dans « Valais », publication des Jeunes Chambres économiques dont nous parlons d'autre part dans ce numéro, un chapitre est consacré à la planification communale. L'auteur, M. Francis George, cite à ce propos — en développant les thèmes de base — l'exemple de Monthey qui a entrepris la planification à moyen terme de la cité. Venant après bien d'autres, cet encouragement aidera certainement le président Bavarel et son équipe dirigeante à poursuivre en toute sérénité l'œuvre de structuration et de gestion moderne entreprise dans la capitale industrielle du Bas-Valais et, souhaitons-le, inspirera d'autres cités valaisannes à se lancer résolument dans la même voie.

L'équipe de football pour 1971-72

Voici quel sera le contingent disponible pour le F.C. Monthey, cette prochaine saison :

Gardiens : Lipawsky Jean-Luc, mécanicien, célibataire ; Piccot Michel, étudiant, célibataire.

Arrières : Boillat René, mécanicien, marié ; Hertig Charles, maître de sports, marié 2 enfants ; Vernaz Marcel, dessinateur, marié 1 enfant ; Turin Marcel, employé de bureau, marié ; Marin Bernard, employé de banque, célibataire.

Milieu du terrain : Lennartsson Benny maître de sports, marié ; Mabillard Pierre-Alain, mécanicien de précision, célibataire ; Frochaux Bernard, employé de bureau, marié ; Cina Siegfried, dessinateur, célibataire.

Attaquants : Dirac Jean-Michel, menuisier, célibataire ; Brégy Kurt, peintre, marié 1 enfant ; Messerli Ferdinand, employé de bureau, célibataire ; Lavet Jean, serrurier, célibataire.

Entraîneur : Antoine Rudinsky (Yougoslave), professionnel, célibataire, né en 1937. Anciens clubs : Etoile-Rouge Belgrade ; Etoile-Rouge Subotica ; Metz, Winterthour, Viktoria Cologne. Champion olympique en 1960 (Rome).

Moyenne d'âge du contingent : 24 ans.

BRIGUE-VIÈGE

Les championnats valaisans de tennis

Les 13, 14 et 15 août se dérouleront à Brigue (club organisateur) et à Viège les championnats valaisans de tennis, série C et seniors. Le premier match au programme est fixé à aujourd'hui vendredi à 8 heures.

Le simple messieurs C forme un tableau de 50 participants dont les têtes de série sont Fantoni, Bass, Torrione, Zermatten, Spoerri, Hold, Torrent et Schüppli.

On retrouve les mêmes noms en doubles (19 équipes).

Chez les dames, 13 participantes à la course au titre avec les têtes de série suivantes : Schwestermann, de Stockalper, Ruppen et Jentsch.

Chez les seniors, la lutte sera chaude entre les finalistes de l'an dernier, Bonvin et Marc Burgener, alors que J.-C. Roten, Sepp Ruppen et Tacchini se rappeleront au bon souvenir de leurs adversaires. Le titre du double ne devrait pas échapper à Bonvin-Roten, Ruppen-Halter, Tacchini-Burgener ou Chaperon-Richon.

Vacances pour personnes âgées

A la mer : A Saint-Aygulf sur la Côte d'Azur du 25 septembre au 4 octobre 1971, encore quelques places de libre.

Renseignements peuvent être pris, et inscriptions peuvent se faire auprès du bureau « Pro Senectute » Fondation pour la vieillesse à Sierre, rue des Marais 15, tél. (027) 5 26 28.

***

La réponse au téléphone était prévue pour hier jeudi 12 août, toute la journée, mais nous pensons qu'il sera encore possible aux lecteurs de ce journal, de prendre contact après cette date.

Pro Senectute,
Fondation pour la vieillesse.

DISTILLERIE

La Distillerie BOMPARD & Cie à Martigny

fonctionnera à son emplacement habituel à la rue Octodure, pour la distillation des cerises, à partir du jeudi 12 août.

Se consigner auprès du distillateur (Café Octodure (026) 2 38 43)

ASSA 36-631

Faites-nous notre pain quotidien...

Le boulanger : commerçant, technicien et artiste

L'Association valaisanne des patrons boulangers-pâtissiers remet à la presse un communiqué par lequel elle attire l'attention des parents et des jeunes sur les possibilités intéressantes et variées qu'offre le métier de boulanger-pâtissier. L'association s'adresse à ceux qui désirent un genre d'existence « qui permet à leur personnalité de s'épanouir, de s'insérer dans une vie sociale en tant qu'individus libres plutôt qu'en masse à qui échappe peut-être une certaine responsabilité, mais aussi toute initiative enrichissante ».

L'accès à l'indépendance économique est un autre argument développé par le communiqué, qui poursuit :

« La relève, dans ce métier, est faible. De nombreux commerces de boulangerie-pâtisserie, exploités actuellement par des personnes âgées, sont à remettre à des conditions intéressantes. »

Le communiqué prie tous les parents, tous les jeunes qui désireraient obtenir des renseignements plus complets sur le salaire de l'apprenti, le salaire de l'ouvrier, les conditions de reprise d'une boulangerie-pâtisserie ou les possibilités de gain d'un indépendant dans ce métier, de s'adresser à elle en toute confiance. Un cours aura lieu au Centre professionnel de Sion du 30 août au 11 septembre.

A VENDRE
TÉLÉVISEURS D'OCCASION
grands et petits écrans. Service de réparation. Ainsi que mobiliers en tous genres.
Se recommande
Germain Mabillard Charrat
sur rendez-vous.
Tél (026) 5 32 35.
En cas d'absence, enregistreur automatique.
ASSA 89-21091

Institut de commerce - Sion

du Docteur THELER — Fondé en 1941

Rentrée : 8 septembre 1971

- **Certificat** d'études commerciales et
- **Diplôme de commerce** en 6 et 9 mois
- Professeurs avec grades universitaires
- Tous les lauréats sont placés par les soins de l'école
- Ecolage 150 fr. par mois

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction :
Dr ALEXANDRE THELER, professeur diplômé
SION — Tél. (027) 2 23 84 — 9, rue des Amandiers
ASSA 89-21002

OPINIONS...

Le « Valais » des Jeunes Chambres économiques

Depuis quelque temps déjà, les occasions ne manquent pas de se réjouir de la dynamique activité des Jeunes Chambres économiques valaisannes. Par leurs forums, leurs études, leurs publications, nos Jeunes Chambres apportent une contribution intelligente à la construction d'un canton moderne, le mieux adapté possible aux postulats sans cesse renouvelés de la politique sociale, économique et culturelle.

Nous venons de recevoir une nouvelle publication de la Fédération des Jeunes Chambres économiques valaisannes, dont le but est exposé dans un bref éditorial du responsable, Michel Pichon : « Se pencher sur les nécessités d'une planification dûment étudiée » et, ce faisant, établir un dialogue serein et constructif avec l'autorité.

Les différents chapitres de cette plaquette fort bien venue sont consacrés à la « Planification et ses aspects évolutifs » (Roland R. Favre, président national), au « Traitement électronique des projets techniques » (B. Lonfat, président de la Fédération valaisanne) ; au « Projekt management » (Dr Anton Bellwald) ; à la « Planification touristique » (André Viscolo) ; à la planification à moyen terme de Monthey (Francis George) ; à la « Planification soclaire » (M. F. Pfefferlé et H. M. Hagmann) ; au « Quartier, cadre de la vie quotidienne » (Jacques Widmann) ; à l'épuration de l'eau (Jean-Jacques Zambaz, ingénieur) ; et à « L'Ordinateur dans la gestion d'entreprise » (Guido Denti).

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette publication d'un grand intérêt qui peut être considérée comme un document de travail, une source d'informations bien fournie à disposition de tous ceux qui ont à cœur le mieux-être de notre pays. Pour l'heure, nous accorderons une attention particulière à une planification qui intéresse chacun directement : celle de l'école. A quelques jours de la rentrée scolaire, le moment est opportun de faire profiter nos lecteurs de l'avis, sur cet objet, des auteurs du chapitre que lui consacre « Valais » : M. F. Pfefferlé et H. M. Hagmann. Les voici : (Réd.)

Un impératif : la planification scolaire

La planification scolaire est un instrument de travail qui permet non seulement d'établir l'inventaire de la situation actuelle, mais également de prévoir l'évolution et les besoins futurs dans le domaine de l'enseignement Elle facilite en outre la coordination des efforts et donne la possibilité d'établir un programme général des réalisations.

La planification scolaire comporte deux aspects essentiels : un aspect quantitatif (dénombrement, statistiques, prévisions chiffrées) et un aspect qualitatif (structure et problèmes d'enseignement, orientations pédagogiques prises ou à prendre). Pour aborder le problème d'une façon rationnelle, il convient de se pencher en premier lieu sur l'aspect quantitatif, dont nous présenterons dans ce bref article les deux principaux volets.

Le premier concerne l'inventaire de la situation actuelle, dans lequel les variables les plus importantes retenues sont les suivantes :

— la pyramide des âges,
— les taux de scolarisation par degré, par région,
— la langue maternelle et la nationalité,
— la répartition socio-économique des professions des parents,
— l'influence de la distance et les migrations scolaires,
— les échecs scolaires (abandons, redoublements),
— le passage du primaire au secondaire,
— l'étude comparative entre l'école primaire et l'école secondaire : répartition socio-économique des élèves et attitudes des diverses couches sociales de la population,
— etc.

Le second volet touche plus directement la prévision et la planification.

Trois aspects sont notamment étudiés :

— la prévision des effectifs scolaires par niveau et degré d'enseignement selon les régions d'ici 1982, prévision qui prend en considération divers facteurs : taux de fécondité, mouvements migratoires, taux de scolarisation, niveau de régionalisation, etc. ;
— le problème de la relève du corps enseignant : calcul du nombre annuel d'arrivées et de départs d'enseignants, taux de renouvellement et d'augmentation d'effectifs : par qualification professionnelle et par région ;
— les besoins en constructions scolaires, à partir des prévisions précédentes et en prenant en considération diverses cartes scolaires d'implantation, d'aménagement du territoire et de diverses normes cantonales ou romandes.

L'inventaire et les prévisions démographiques et scolaires constituent une précieuse « banque de données » qui servent également à satisfaire de nombreux besoins pratiques et quotidiens des responsables et des enseignants du canton.

Cette étude porte avant tout sur les écoles primaires et secondaires. Mais, il faut également aborder, en parallèle, les problèmes de planification professionnelle et les besoins en main-d'œuvre du Valais. Ceci permet de mieux cerner les prévisions des effectifs scolaires qui peuvent dépendre de la ventilation des élèves dans les effectifs « professionnels ».

Une telle enquête représente donc un instrument de travail très utile et favorise la collaboration interdisciplinaire. Elle conduira plus tard à l'étude des structures techniques de l'enseignement ; cette planification « qualitative » devra être confiée à des pédagogues, avec l'aide technique du planificateur.

M.-F. Pfefferlé
H.-M. Hagmann

Notre époque

L'école du village

Elle a tellement changé qu'on peut affirmer qu'elle a fait peau neuve. Ce début de mue remonte à une quarantaine d'années.

Mes premiers souvenirs d'écolier me font remonter au temps où le balayage de la salle de classe était assuré, à tour de rôle, par les plus grands élèves, de même que chacun d'entre nous, le matin, devait apporter une bûche de bois pour chauffer le grand poêle en pierre ollaire.

Je revois le « régent ». Nous le saluions à haute voix chaque fois que nous le rencontrions ; nous craignions ses patrouilles nocturnes dans le dédale des ruelles villageoises · gare à nous si, le lendemain, nous ne savions pas réciter « par cœur » le chapitre de la Bible traitant du songe de Jacob ou de l'histoire suisse parlant de Sempach. A part ça, un homme précieux pour le village, qui savait bien écrire à « ceux de l'Etat », rendait de multiples services et gagnait la somme fabuleuse de cent cinquante francs par mois ! Pendant l'été, il s'occupait de ses abeilles...

A quinze ans, les élèves qui ne désiraient pas se diriger vers les études pour devenir vicaires ou régents, devaient se présenter à l'examen d'émancipation. Il fallait, généralement, pour cela, descendre vers le gros bourg de la vallée Là, monsieur l'inspecteur vous attendait, et le moment devenait inquiétant. Le soir, « ceux de l'examen » rentraient, un peu gais, car ils avaient bu du vin avec de la limonade. Ceux qui avaient obtenu les meilleures notes portaient un ruban rouge au chapeau ; les cancres se morfondaient... au moins pour la forme.

Ecole d'autrefois — et il y a si peu de temps en définitive. Elle possédait ses charmes et ses servitudes Rien n'a changé aujourd'hui. Car l'école du village demeure, malgré les impératifs de l'évolution, bien enracinée dans l'autonomie relative des communautés On a perpétué des principes quasiment immuables, mais les temps que nous vivons en ont modifié leur forme d'expression. Hier, une modeste salle dont le plafond se trouvait un peu plus haut — ou le plancher un peu plus bas — que dans les « chambres » familiales ; aujourd'hui, dans la plupart des cas, des locaux répondant aux exigences d'une saine pédagogie, pour ne pas en dire moins ; des poubelles pour y mettre les papiers qu'on jette quand même dans la rue ; des prises pour les émissions radio-scolaires qu'on néglige d'écouter ; des moyens d'enseignement audio-visuels qu'on ne sait pas toujours employer à bon escient ; des programmes parfaitement bien établis, expérimentés, mis au point, mais pas toujours appliqués des commissions scolaires aptes ou non selon l'appartenance politique de ceux qui en font partie ; des journées sportives escamotées ; et je pourrais continuer...

Oh ! je le sais bien, de trop sûre science : dans bien des cas. l'école du village, de nos jours ne convainc plus, mais elle s'impose par d'autres impératifs sociaux Car il n'est plus judicieux, je crois, de faire une nette discrimination entre les écoliers de la montagne et ceux de la ville. Lesquels valent davantage que les autres ? Qui peut me répondre ? Les jeunes montagnards ont l'œil bien ouvert sur le monde ; leur sens critique, par de multiples possibilités de comparaisons, s'est aiguisé ; leur désir de participer, à part entière, à l'évolution ; leur sentiment, leur certitude même, de n'être plus ces jeunes sauvages des hautes vallées, qui découvraient pour la première fois la plaine lors des vendanges ou de la foire et Lausanne lors de l'école de recrue ; en revanche, ils se sont pleinement intégrés · demandez-leur qui a gagné le dernier Tour de France...

Et puis, tous ces gamins savent que les frontières du monde s'élargiront encore pour eux. Dès la douzième ou treizième année, ils entreront en école secondaire ou au collège. De la bourse au service de transports publics, en passant par la situation familiale améliorée par la sortie du pays de ses routines, tout permet l'espoir. Les moins doués savent aussi que l'accession à un métier leur est possible, permettant l'épanouissement de leur personnalité. Ecole de village, école de montagne, certes oui, mais école largement ouverte sur le monde, possibilité d'accéder à la connaissance, quelle que soit l'origine de celui qui y aspire.

Bien sûr — et je les comprends — les économistes et les froids raisonneurs, au nom d'une politique financière plus rationnelle pourraient trouver tellement de justifications à la centralisation ou la régionalisation de tant d'édicules scolaires dont l'existence, sur les colonnes d'une saine comptabilité mathématique, ne se justifie plus.

Mais le pays, dans son entité véritable, ne vaut-il pas quelques sacrifices sur la balance comptable ?

Salut, régent des villages, isolé, perdu dans tes espoirs sans réponse Salut et bravo. Il faut tenir bon, ainsi qu'on dit. Prends ton auto, quand tu veux revoir la plaine, mais reste parmi nous. Fais de nos enfants ce qu'ils pourront être, mais reste quand même parmi nous

A défaut de quoi nous vendrons tout — le pays et nos fils — à l'encan.

Jean Follonier.

La chasse en Valais

Nous avons brièvement commenté, dans un précédent numéro, l'arrêté cantonal sur la chasse valable pour une période de cinq ans.

Nous recevons aujourd'hui d'un chasseur, ardent protagoniste de la chasse sportive, les observations qui suivent. Nous les versons, en quelque sorte, à ce dossier de la chasse qui contient déjà pas mal d'avis contradictoires et sur lequel les chasseurs eux-mêmes sont loin de s'accorder. Il ne s'agit donc pas, pour nous, de prendre position sur tant de points controversés mais tout simplement de tenir le débat ouvert, dans l'espoir que les expériences faites au cours de ces cinq prochaines années permettront l'établissement d'un nouvel arrêté dont personne n'attend qu'il satisfasse tout le monde, mais tout au plus qu'il mécontente le moins grand nombre possible de chasseurs. (Réd.)

***

Tout n'est pas mauvais dans l'arrêté 1971, mais il n'enchantera pas beaucoup de chasseurs, car il y a trop de points qui prêtent à la critique.

La chasse au lièvre, par exemple, ne devrait jamais commencer avant le mois d'octobre, ceci afin d'épargner levrauts et hases portantes. Quant à l'interdiction des véhicules à moteur pendant la période du chamois, si elle est une satisfaction morale pour le groupuscule qui l'a demandée, elle ne fait nullement l'affaire des vieux chasseurs qui jugent cette mesure mesquine et fort déplaisante. On a grandement raison de protéger le chamois, mais au lieu de mettre des bâtons dans les roues des chasseurs il était plus simple, et combien plus efficace de le limiter à trois prises. Car il est évident que, vu les modalités d'application de cette interdiction, l'embargo sur les autos n'est qu'une brimade inopérante, et pas autre chose. La belle affaire, pour des chasseurs organisés, de partir à pied s'il leur est permis d'utiliser une jeep pour le transport des bêtes abattues ! Il y a encore les cas de raisons majeures à éclaircir... Si un chasseur est victime d'un accident, la chose va de soi, mais l'impotent ou l'handicapé qui désirerait prendre le permis serait-il mis au bénéfice d'un traitement de faveur ? On aimerait le savoir.

Donc dans l'ensemble, à part les dispositions concernant le chevreuil, l'arrêté est plutôt décevant. On peut dire ce que l'on veut, la chasse valaisanne est sur un mauvais aiguillage. Si l'on ne trouve pas une nouvelle formule pour protéger une faune toujours plus rare et plus menacée, il y a tout lieu de craindre que notre canton ne s'achemine petit à petit vers une situation cynégétique irréparable.

P. B.

Synode 72
Nous sommes tous engagés

La consultation populaire

En novembre 1969, chaque diocésain recevait une lettre de son évêque, l'invitant à participer au prochain synode. Le double succès de cette consultation fut d'abord dans le fait qu'il eut plus de 300 000 réponses et qu'ensuite d'autres problèmes furent proposés surtout dans les réponses données par des groupes. L'année 1970 a été consacrée au dépouillement de cet immense courrier : douze thèmes en sont ressortis. Des commissions préparatoires ou spéciales ont été mises en place, chargées chacune de l'étude d'un thème.

Entre ces commissions spéciales et les fidèles, que l'on souhaite réunis en groupes de travail, un véritable dialogue doit s'établir.

Les structures au service de ce dialogue

Sur le plan romand : *Il y a le secrétaire romand qui est M. l'abbé Menoud, de Fribourg, entouré d'une équipe, le groupe romand d'animation qui assure le travail d'animation et favorise le dialogue entre les commissions spéciales et les groupes de travail constitués au niveau des paroisses. C'est ainsi que ce groupe romand d'animation a déjà défini les conditions du dialogue et de l'animation en Suisse romande ; il a publié une liste des douze thèmes accompagnés d'un commentaire. Il a publié un texte sur la participation et un appel à former des groupes de travail.*

Sur le plan diocésain : *Il y a une commission diocésaine présidée par M. le doyen Bérard. A l'adresse suivante : Secrétariat cantonal, 2, chemin de la Sitterie, 1950 Sion, vous pouvez demander les documents susceptibles d'intéresser le groupe dans lequel vous désirez collaborer, vous pouvez y envoyer le fruit de votre réflexion qui sera transmis à la commission compétente.*

Dans la liste des douze thèmes qui vous sont proposés, choisissez celui ou ceux qui vous conviennent, le programme est assez vaste.

Le programme du synode 72

Précisons qu'il faut entendre par synode 72 l'assemblée qui se tiendra à partir de septembre 1972 dans chaque diocèse et qui comprendra 180 délégués nommés par les paroisses. C'est à cette assemblée qu'il appartiendra de faire en sorte que les textes des commissions spéciales deviennent des textes qui orientent la vie de l'Eglise au cours des prochaines années. C'est en parcourant la liste des douze thèmes que l'on se rend compte du copieux programme mis à la disposition de l'assemblée synodale. Plutôt que de dresser la liste des thèmes, nous allons relever quelques questions qu'ils posent :

Le peuple de Dieu est un peuple de croyants : *quel est le contenu de la foi ?*
Comment annoncer le Christ aux enfants, aux adultes ? Quelles sont les causes de la crise de la foi ? Quel est le rôle de la prière, de la liturgie ?

Un peuple de Dieu en marche vers l'unité : *la participation des laïcs dans la vie paroissiale ; la formation et la vie du prêtre ; le sens de la vie religieuse ; quel est le visage de l'Eglise pour l'homme d'aujourd'hui ? Quels sont les obstacles à l'unité des chrétiens ?*

Un peuple de témoins dans
le mariage et la famille,
le monde du travail et de l'économie, les tâches sociales de l'Eglise,
les rapports entre l'Eglise et l'Etat, l'engagement politique de la communauté chrétienne,
le développement du tiers monde, l'édification de la paix,
la culture et les loisirs,
l'information et la formation d'une opinion publique.

Devant ces questions à peine esquissées et combien importantes le rôle de chaque chrétien est fondamental. Il faut que chacun collabore à cet éveil à la participation. Avant tout il convient de vaincre toute indifférence et de vouer ses forces à une humble recherche.

Producteurs de fruits et légumes, cherchez-vous du personnel pour les récoltes ? Si oui... lisez ce qui suit

Sur demande de plusieurs producteurs, la FVPF-L a étudié le problème de planification dans l'utilisation de la main-d'œuvre estudiantine.
Parallèlement le secrétaire de la Fédération a reçu de nombreux téléphones d'étudiants à la recherche d'un emploi temporaire, plus particulièrement pour les récoltes.
Il est certain que l'étudiant préfère une activité au grand air plutôt que de s'enfermer dans un bureau ou une usine. De plus, les producteurs qui ont eu l'occasion d'employer ces jeunes gens se sont déclarés enchantés de cette main-d'œuvre.
Le secrétariat de la Fédération se met à la disposition de ceux qui le désirent et va coordonner l'engagement et le placement des étudiants.
Nous proposons donc à ces derniers en quête d'un emploi dans l'agriculture de s'inscrire au secrétariat de la FVPF-L, soit en remplissant le bulletin ci-joint, soit en téléphonant au (027) 2 65 50 en donnant les indications mentionnées dans ce bulletin.
Simultanément nous demandons aux producteurs de s'inscrire ou de téléphoner à ce même secrétariat.
Nous mettrons ensuite en contact l'employeur et l'étudiant et ainsi nous rendrons service à l'un et à l'autre.

Bulletin d'inscription (agriculteurs)

Veuillez me mettre en contact avec (un ou plusieurs) étudiant(s) . . . . . !

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____

Genre de travaux _____

Durée approximative de l'emploi du _____ 1971
au _____ 1971

Date _____

Signature _____

Ce bulletin est à adresser à la Fédération valaisanne des producteurs de fruits et légumes. Case 518, 1951 Sion.
Ou téléphonez au (027) 2 65 50, permanence l'après-midi.

FVPF-L

Nos fruits et légumes

Fraises et framboises : récoltes déficitaires

L'Office central de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes indique que la cueillette de la fraise de montagne est à sa fin, alors que celle des framboises durera encore quelques jours. Les deux récoltes sont fortement déficitaires.

Abricots : concentration nocive.

L'Office pense que seule une forte consommation en Suisse permettrait d'éviter la perte d'une partie des lots entreposés. Les difficultés ne sont pas dues à une production excessive mais à sa concentration sur une trop courte période.

Tomates : défaut de synchronisation.

La tomate a fait beaucoup parler d'elle. L'opinion publique a réagi amèrement au fait qu'au moment où était lancée une campagne d'information annonçant une récolte surabondante le marché s'est trouvé sous-approvisionné, aveec des prix de détail très élevés. Ce défaut de synchronisation est attribué d'une part à un inexplicable freinage de la maturité dans les cultures du pays. Au cours de la semaine passée l'équilibre entre production et consommation s'est rétabli, le Tessin et le Valais ensemble ayant expédié près de deux millions de kilos de tomates. Les livraisons vont encore augmenter.

Pommes et poires : calme inquiétant.

Le marché de la pomme et de la poiree est très calme, ce qui inquiète l'Office car la récolte des Gravenstein et celle des poires William's — qui a débuté — s'annoncent abondantes.

Pour de la belle confection...
Au Trianon
PAUL SALAMIN SIERRE ☏ 5 08 33

Assemblée de « Profruits »

L'assemblée générale de Profruits aura lieu jeudi 19 août à 16 heures à la nouvelle salle de l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf.

Ordre du jour :

1. Contrôle des présences et des coopératives représentées ;
2. approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 30.7.70 ;
3. rapport du conseil d'administration ;
4. présentation des comptes 1970, bouclés au 30.4.71. Rapport de la fiduciaire et des vlrificateurs ; approbation des comptes et décharge aux organes responsables ;
5. rapport de la direction ;
6. ratification de l'augmentation de Fr. 200 000.— des crédits bancaires de Frigo-Rhône S.A. ; cautionnement Profruits ;
7. ratification de la décision de principe de la construction d'appartements sur la centrale RP2 ; emprunt relatif ;
8. ratification de l'achat de deux machines « Hobart » et d'une machine « Upmatic » ;
9. finance d'entrée et cotisation ;
10. modification de l'art. 15 par G. H., des statuts de la Fédération ; modification de l'art. 20 par K, des statuts de la Fédération ; modification de l'art. 24 des statuts de la Fédération ;
11. divers.

Le Valais à l'heure bâloise

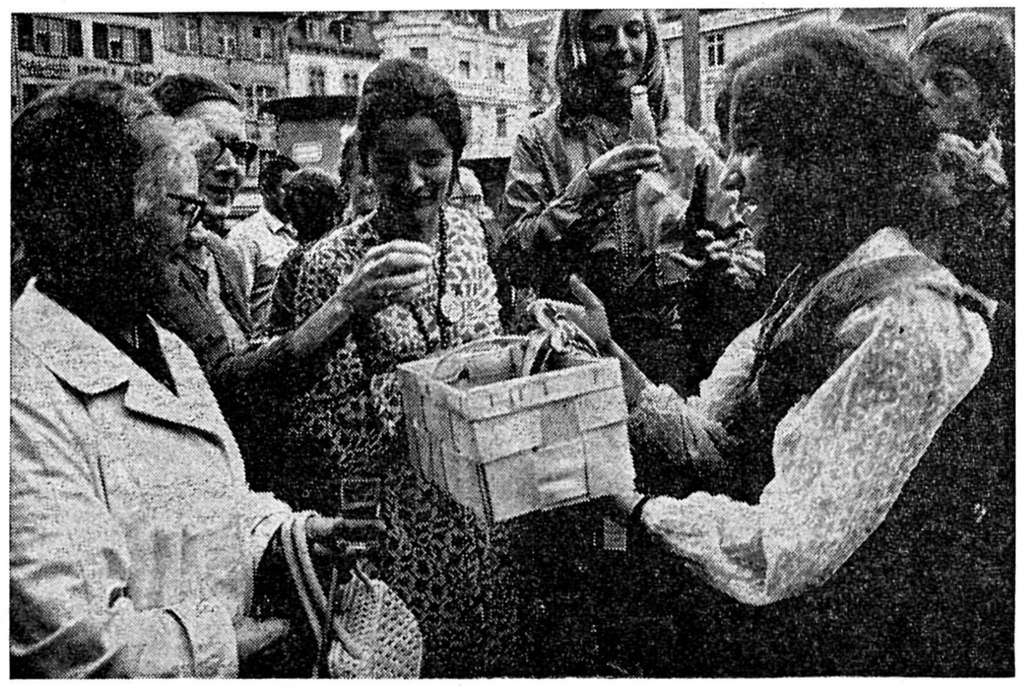

Une nouvelle fois, l'abricot valaisan est parti à la conquête des Bâlois, sous la conduite de l'OPAV.
Dans les rues de Bâle, une Valaisanne distribue fruits, vin et jus de fruits.

(Photo Valpresse.)

Provins
Prix des vendanges 1970

Les comités des caves de producteurs d'Ardon, Leytron et Sierre viennent de décider d'opérer un troisième versement sur les vendanges 1970. Le comité de la cave de Sion se prononcera sur le même objet au cours de la séance qu'il tiendra le mardi 17 courant. Nul doute que sa décision ne concorde avec celle déjà prise par les comités des autres caves affiliées à Provins.

L'importance de ce troisième versement est fonction des résultats enregistrés par chaque société, ce qui satisfait du reste aux principes coopératifs. Il varie de Fr. 5.— à 7.50 par 100 kg.

Ces décisions réjouiront sans doute les vignerons coopérateurs.

Elles auront probablement une incidence pour l'ensemble des viticulteurs. Les mérites de la coopération et de ceux qui lui sont fidèles deviennent ainsi toujours plus évidents.

Provins-Valais

Science et technique
Une fabrique d'eau douce

Un complexe de dessalage unique en son genre est en construction à Krasnovodsk, en Turkménie. Une puissante station de pompage refoulera l'eau de la Caspienne vers l'installation principale. Ses six appareils de dessalage pourront fournir 560 tonnes d'eau distillée à l'heure. Celle-ci devra satisfaire les besoins de l'industrie et de la population de la ville.

Une station spéciale est aussi en voie de création. Elle enrichira l'eau distillée de sels organiques et améliorera ses qualités gustatives. (APN)

■ **Non seulement près des passages de sécurité mais partout dans le trafic routier, les signes de la main faits pour manifester une intention, clarifient la situation.**

« Forêt - Bois - Valais »

Autrefois élément essentiel dans la construction, le bois s'est vu ces dernières décennies supplanté progressivement par de nouveaux matériaux ; souvent d'un emploi plus simple grâce à une normalisation poussée, quelquefois d'un coût moins élevé grâce à une fabrication de caractère industriel, ces produits ont su gagner l'estime des architectes et des maîtres d'ouvrage au détriment de la matière noble issue de nos forêts Pourtant le bois présente des propriétés statiques et esthétiques qui lui confèrent des atouts extraordinaires ; malheureusement, ces qualités sont trop peu connues et tendraient plutôt à se voir oubliées de plus en plus face à l'intrusion de procédés qui font par trop abstraction de considérations d'ordre humain et social. Il importe par conséquent de développer des techniques nouvelles de mise en valeur du bois et d'en diffuser l'application, si l'on tient à conserver à nos produits sylvestres des débouchés réguliers et intéressants.

C'est là le but que se sont fixé les associations intéressées :

— Lignum, Union suisse en faveur du bois ;
— Inspectorat cantonal des forêts ;
— Service cantonal de la formation professionnelle ;
— Fédération valaisanne des bourgeoisies ;
— Association valaisanne des maîtres menuisiers, ébénistes et charpentiers ;
— Association valaisanne de scieries ;

en présentant du 2 au 10 octobre 1971 un pavillon de 400 m2 intitulé « Forêt - Bois - Valais » au Comptoir de Martigny, foire exposition du Valais.

Les problèmes de l'environnement

Plusieurs institutions internationales estiment que les problèmes de l'environnement doivent faire l'objet d'une information plus étendue. Lors du récent colloque sur les problèmes de l'environnement, organisé par la Commission économique pour l'Europe-ONU en Tchécoslovaqui et en Pologne, les experts, observateurs et représentants des agences spécialisées des Nations Unies et de plusieurs organisations internationales s'intéressant à l'environnement, ont reconnu la nécessité de faciliter l'information sur l'environnement à l'échelon national et international. Un rapport sur les institutions multilatérales et internationales s'intéressant aux informations sur l'environnement dans les pays de l'ECE-ONU sera remis aux conseillers gouvernementaux qui prendront les mesures qui s'imposent.

Lors du colloque, les experts ont demandé que l'on mette sur pied des équipes interdisciplinaires de recherches sur l'environnement et que l'on organise une coopération étroite entre les spécialistes de différents pays.

Sous la loupe des experts :
L'organisation économique des producteurs agricoles

L'organisation économique des producteurs agricoles se donne pour mission essentielle de permettre aux producteurs agricoles de maîtriser la production et de régulariser les marchés tout en améliorant la qualité de leurs produits, rappelle le Centre national des expositions et concours agricoles de Paris dans le programme du prochain colloque international du Ceneca, colloque qui se tiendra au début mars 1972 à Paris.

L'an prochain, le colloque du Ceneca sera entièrement consacré à l'organisation économique des producteurs agricoles, aux formes de cette organisation, à son rôle et aux influences sur les marchés.

Les rapports production-marchés-consommation dans l'économie agricole contemporaine feront l'objet de communications ainsi que les diverses formes d'organisation des producteurs agricoles et leur action sur les marchés (orientation de la production-volume-qualité). Les rapports seront examinés. La participation des producteurs à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles et alimentaires fera, une nouvelle fois, l'objet d'une étude approfondie.

En outre, les participants aux travaux du colloque international du Ceneca se pencheront sur l'organisation économique des producteurs agricoles au niveau mondial. Les perspectives internationales seront étudiées par les experts — généralement plusieurs centaines — qui se rendent chaque année au colloque du Ceneca à Paris.

Notons enfin qu'une séance de travail sera consacrée à l'organisation économique des producteurs agricoles face aux pouvoirs publics.

Nos stations proposent...

Montana-Vermala - Super-Crans

Vendredi 13 août. — Excursion en montagne : Barrage de Zeuzier.

Golf : Championnat de Crans mixte.

Samedi 14 août. — 7 h. 30 à 11 h 30 : Concours de pêche pour les hôtes (lac Moubra). Inscriptions au Restaurant de la Place.

Golf : Championnat de Crans mixte.

20 h. 45 (Palais de glace) : Gala international de patinage, avec la participation de Mlle Regina Heitzer, championne d'Europe et du monde des professionnels.

Patinoire d'été. — Ouverte au public tous les jours de 10 à 12 h. 15 et de 14 à 16 h. 15, ainsi que le dimanche soir de 20 à 22 heures.

Ski d'été. — Le Téléski du Glacier fonctionne chaque jour de 9 à 12 heures. Accès par Télécabine des Violettes et Téléférique du Glacier. Moniteurs à disposition.

Dimanche 15 : Golf : Championnat de Crans mixte.

Kermesse en faveur des paroisses catholique et protestante.

Tennis : courts du Sporting : Championnat des juniors.

Loèche-les-Bains

Mercredi 18, excursion guidée : Wolfstritt-Torrentalp-Felsweg. Inscription jusqu'au 17 août, 17 h. à l'Office du tourisme. Départ 14 h. Office du tourisme. Prix par participant Fr. 3.—. Souliers de marche indispensables !

Dimanche 22. Club de tennis : Cup Verkehrsverein, double-messieurs.

Téléférique : Par beau temps tous les dimanches première course à 7 h. 30.

Verbier

Exposition Hans Erni : Le nouvel horaire de l'exposition Hans Erni à la gare de Médran est le suivant : 9 h. - 12 h. et 14 h. - 19 h. Montée au Mont-Gelé.

Le Grand Conseil genevois fera son excursion annuelle en Valais

Née de la visite du Grand Conseil genevois à l'Exposition nationale, en 1964, la tradition d'une sortie annuelle du Parlement de la République et canton de Genève s'est solidement établie. Cette année, le Grand Conseil genevois a choisi le Valais comme but de son excursion, plus particulièrement la Grande-Dixence. C'est le samedi 4 septembre que les parlementaires du bout du lac viendront en Valais, où les rejoindront les représentants des autorités valaisannes invités pour la journée.

Les journalistes parlementaires genevois seront également de la partie et espèrent pouvoir fraterniser avec de nombreux confrères de la presse valaisanne. Ajoutons qu'après la visite commentée du barrage de la Grande-Dixence, le repas de midi sera servi au Ritz, au Chargeur alors que le soir, le dîner sera pris à l'Hôtel du Cerf à Sion.

Tout pour votre enfant à
BÉBÉ BOUTIQUE
Avenue Grand-Saint-Bernard 16
1920 Martigny - Tél. (026) 2 20 69
ASSA 89-21031

Avis pour les vignerons

1. Les araignées jaunes et rouges peuvent provoquer de gros dégâts en août et septembre. Veuillez contrôler régulièrement les vignes. Les feuilles frisées des extrémités des rameaux dénotent leur présence. Vous pouvez traiter les extrémités en tout temps. Pour lutter efficacement, il faut brûler les mauvaises herbes.
2. Les vignes coulées ne demandent pas autant d'eau que les vignes chargées. En principe, pour elles, un seul arrosage suffit. De toute façon les grains millerandés (petits grains sans pépins) resteront petits. En vérité, il n'est même pas nécessaire de les arroser.
3. Pour espérer se débrouiller dans cinq ou dix ans, le vigneron doit planter mi-large ou large. Il peut réussir avec le fuseau (même dans les petites parcelles), avec le guyot mi-large, avec la culture haute. En septembre, il sera organisé une journée d'information, avec visite de parcelles. Veuillez vous inscrire dès maintenant, par carte postale, auprès du soussigné.

J. Nicollier,
Stations agricoles 1950, Châteauneuf.

CINEMAS
ARDON Cinéma
Samedi-dimanche 20 h. 45, 18 ans
Les Chemins de Katmandou
C'est le dossier de la drogue ouvert dans tout son réalisme.
Domenica alle ore 16.30 : *Adios Gringo*
Détendez-vous au cinéma

AVIS MORTUAIRES

Le procureur, les dignintaires et les chevaliers de l'Ordre de la Channe ont le regret de faire part du décès de l'abbé

Georges CRETTOL

leur chapelain

Les obsèques ont eu lieu le 10 août 1971, à Saint-Maurice-de-Lacques.

Monsieur et Madame Bernard Pellissier-Morard et leurs enfants Jean-Claude et Chantal, à Martigny ;

Madame Mady Delèze-Pellissier et son fils Christophe, à Martigny ;

Madame et Monsieur Henri Métral-Chevillod et leurs enfants Roland Stéphane et Jean-Jacques, à Martigny ;

Madame et Monsieur Jean-Pierre Cottier-Chevillod et leurs filles Fabienne et Nathalie, à Martigny ;

Monsieur et Madame Tony Ocleppo, à Pontenx-les-Forges - Landes (France) ;

Madame veuve Henri Couttet et ses enfants, à Chamonix ;

Madame et Monsieur André Davoine-Ocleppo, leurs enfants et petits enfants, en France ;

la famille de feu Jean-Maurice Pellissier, à Sarreyer/Bagnes ;

La famille de feu Marius Arlettaz, à Martigny ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Gabrielle CHEVILLOT - PELLISSIER

née OCLEPPO

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, survenu subitement le 12 août 1971, dans sa 76e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le samedi 14 août, à 10 heures, à l'église Saint-Michel de Martigny-Bourg.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Prière de ne pas faire de visites.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Beaucoup d'auto-stoppeurs sur nos routes...

Où vont-ils ? Que pensent-ils de nous ?

par Paul-André MAYE

Pour beaucoup de personnes, la saison d'été est la période des vacances, de la ruée vers la mer ou la montagne, des heures interminables au volant d'une voiture, des embouteillages, des noms de d... accompagnés de coups de klaxons et que sais-je encore ?

Pour d'autres, les vacances, c'est le départ vers l'inconnu, au gré du succès ou de l'échec du pouce levé en direction des automobilistes. Ces globe-trotters ne connaissent pas les impératifs des autres vacanciers. Ils attendent calmement sur les routes qu'une voiture veuille bien les prendre. Ils ont tout leur temps car pour beaucoup d'entre eux, les vacances se termineront en septembre, lors de la rentrée scolaire. Nous nous sommes entretenu plus longuement avec plusieurs de ceux-ci et leur avons posé les questions suivantes :

A — Pourquoi vous trouvez-vous sur cette route valaisanne ?

B — L'auto-stop est-il votre mode de transport habituel ?

C — Quel est votre sentiment face aux paysages et habitants du Valais.

Un Valaisan et une Valaisanne

Sur la route conduisant de Sion à Martigny, peu après Saxon, deux pouces se lèvent. Nous nous arrêtons, ils sourient : « Nous allons à Martigny » A peine à l'intérieur de la voiture, la discussion s'engage :

A — Ma copine et moi faisons du stop pour nous rendre à Martigny. Comme nous devions attendre plus de deux heures le prochain train, nous avons décidé de nous mettre sur les routes. A Martigny, nous prendrons le train via Genève puis nous rejoindrons des parents en Savoie.

B — L'auto-stop est un moyen de facilité pour les apprentis par exemple, si l'on n'a pas de correspondance entre deux villes. Toutefois, ce n'est pas le train pour des raisons de précision. Avec les notre moyen de transport habituel. Nous préférons CFF, nous savons où nous allons et à quelle heure nous arrivons, ce qui n'est pas le cas en auto-stop, que nous ne pratiquons qu'exceptionnellement.

Un Japonais

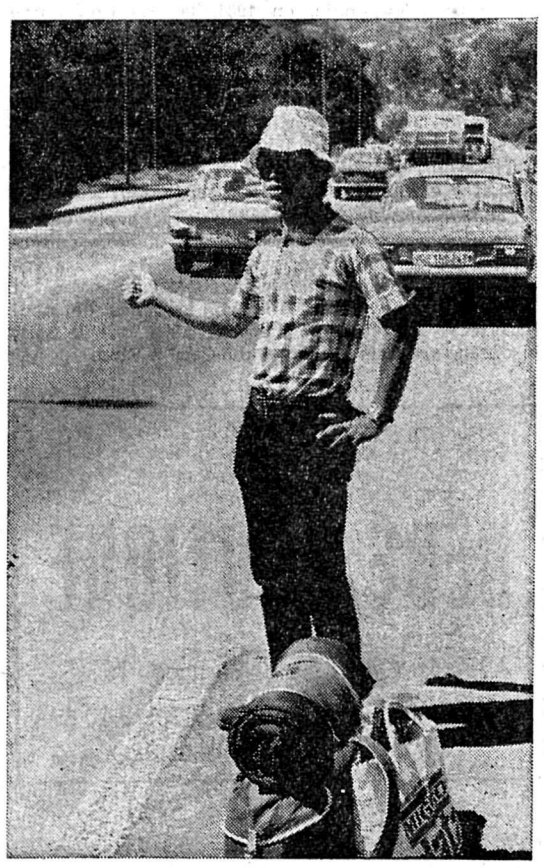

Yashimito Y. est un garçon de 27 ans, originaire de Tokyo. Nous l'avons rencontré sur la route du Grand-Saint-Bernard.

A — Si je bourlingue sur les routes valaisannes, c'est par hasard. Comme je fais des études en Allemagne, je bénéficie de deux mois de vacances et profite de cette occasion pour mieux apprécier les œuvres d'art de la Suisse et de l'Italie. Après un bref passage en Valais, canton que je ne connaissais pas auparavant, je me dirige vers les villes artistiques d'Italie : Florence, Venise, Pise. Ce déplacement fait en somme partie de mes études.

B — Le stop, c'est ma manière de me déplacer. Vous savez très certainement que les étudiants passent pour « fauchés » et ce n'est pas faux, en tout cas en ce qui me concerne. Toutes les années, j'entreprends à l'occasion des vacances scolaires un périple à travers plusieurs pays d'Europe.

C — Comme je vous le disais à l'instant, je découvre le Valais. Je ne connaissais même pas ce canton de nom. Je le trouve très beau avec ses sites montagnards. Quant aux gens, je les trouve d'une gentillesse extraordinaire. Pour mieux répondre à votre question, je dirais tout simplement que si un jour j'ai de l'argent pour les vacances je les passerais en Valais.

Un Hollandais

Un homme en cuissette dans la tentaine, un petit chapeau blanc pour se préserver du soleil, quelques affaires à ses pieds, un litre d'eau minérale à la main. Que fait-il, où va-t-il ?

A — J'habite le nord de la Hollande et je viens en stop soit en Suisse soit en France. Nous sommes plusieurs copains et chacun part de son côté puis nous nous retrouvons tous au lieu indiqué. Cette année, la Suisse était notre point de rencontre. Maintenant, je rentre chez moi en passant par Berne dans le but de voir ses fameux ours.

B — Je fais couramment de l'auto-stop lors de vacances. Ce mode de transport me plaît énormément. Parfois, c'est très difficile comme en Suisse par exemple.

C — Le Valais est très beau. Je regrette de ne pouvoir y rester plus longtemps.

Un Allemand

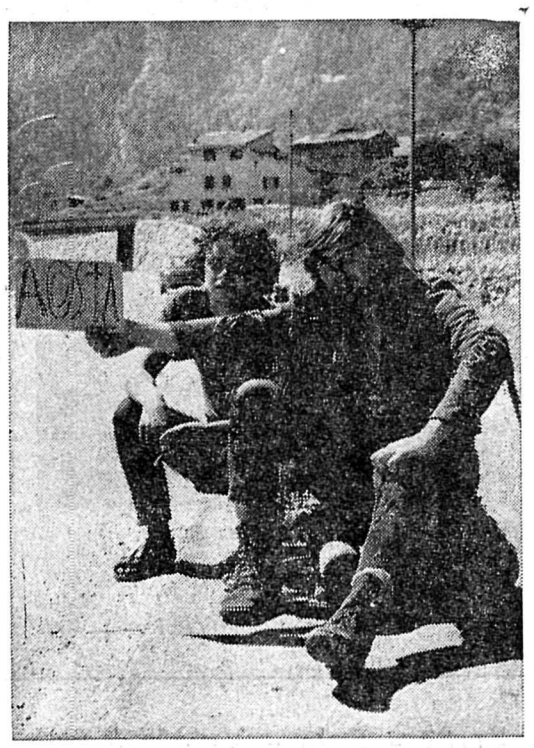

A quelques mètres de Yashimito un autre garçon, Ingolf Kölpin domicilié à Luchsweg en Allemagne. Il est assis sur le bord de la route. Il tient un carton rectangulaire sur lequel est inscrit « Aosta ». A notre approche, il semble surpris. Cependant, à l'annonce de notre profession, ses doutes tombent et il sourit : « Guten Tag ».

A — Je suis étudiant en Allemagne et je profite des vacances pour voyager. J'ai déjà traversé l'Autriche, l'Italie, la Suisse et maintenant, je veux retourner en Italie, à Gênes et j'espère également visiter la Côte d'Azur. Je dis bien j'espère car les Suisses n'aiment pas les auto-stoppeurs. Rendez-vous compte que cela fait déjà trois heures que j'attends à la même place et personne n'a daigné me prendre. De toute façon « qui vivra verra ».

B — Je suis toujours parti en vacances en stop. Je trouve le procédé sympathique et économique. Durant deux mois, on est semblable aux clochards. On vit de ce que l'on trouve et on dort souvent à même la route. C'est le retour à la nature avec tout ce que cela comporte de difficultés et de plaisirs.

C — Le Valais, c'est très beau et riche en couleurs. C'est dans un endroit semblable que j'aimerais habiter, loin du monde bruyant de nos grandes villes allemandes. Je me verrais très bien en train de garder des vaches en montagne. Ce n'est pas dit d'ailleurs que je ne tente pas cette expérience.

Un Anglais

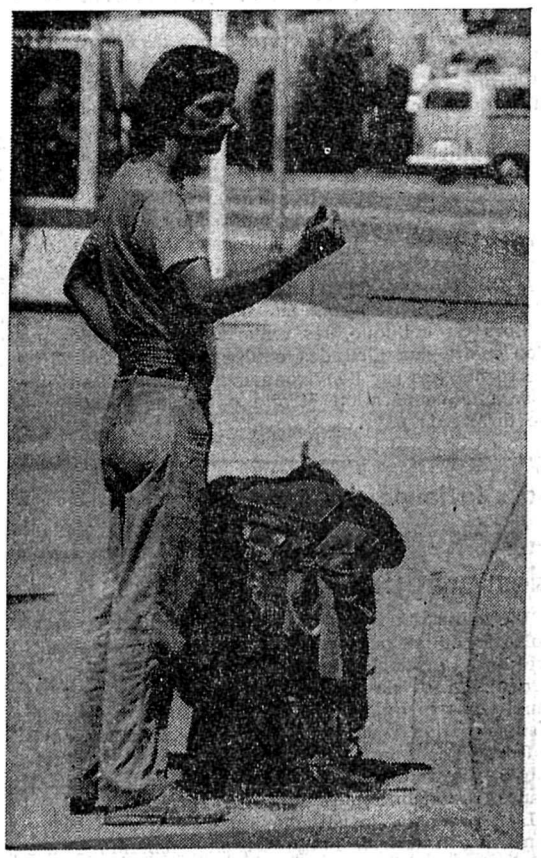

A — Je viens de Zinal où j'ai fait de l'alpinisme et je pars maintenant à Chamonix pour escalader le Mont-Blanc. Je suis étudiant en lettres à Londres et c'est la troisième fois consécutive que je me retrouve en Valais durant mes vacances.

je vous dise que j'ai un camarade qui est avec moi montagne qui est très lourd et que je ne peux pas charger sur un vélomoteur. A ce sujet, il faut que je vous dire que j'ai un camarade qui est avec moi et qui circule en cyclomoteur. Il est déjà à Chamonix et j'espère le rejoindre dans la soirée.

C — J'adore le Valais car c'est un endroit très beau, un lieu où il est encore possible de faire de la montagne dans des conditions fort agréables. Je veux dire par là que les montagnes du Valais ne sont pas commercialisées comme à Chamonix et que de ce fait on y respire le calme et la tranquillité.

Un Canadien et une Canadienne

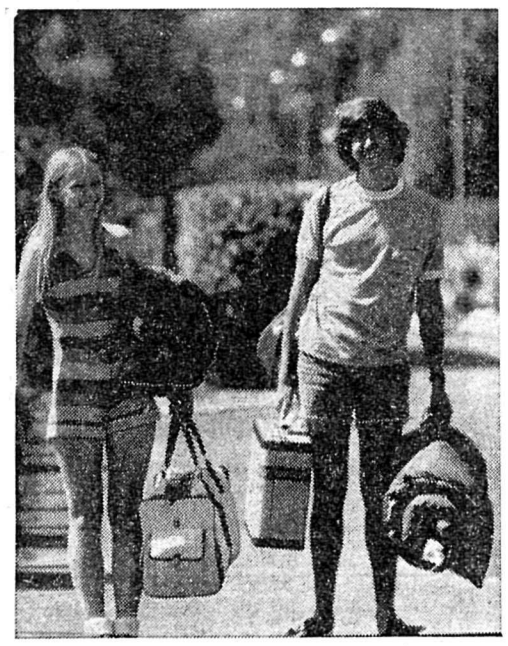

Les derniers auto-stoppeurs que nous avons interrogés sur les routes valaisannes sont un Canadien et une Canadienne âgés tous deux de 22 ans.

A — Nous sommes sur le chemin du retour. Notre voyage s'est passé comme suit : Toronto - Londres en avion, Londres - Calais en bateau et Calais - Paris - Genève - Valais en stop. Ensuite, nous irons à Brigue pour passer le Lœtschberg, puis ce sera le retour proprement dit.

B — Nous faisons assez souvent de l'auto-stop durant l'été.

C — Le Valais est très pittoresque. C'est un endroit où nous reviendrons très certainement, car nous avons besoin de soleil et de montagnes.

Pourquoi stoppent-ils ?

La pratique occasionnelle du stop se justifie. La réponse de l'apprenti confirme ce que l'on sait. Il peut arriver à chacun de manquer son train, de se trouver en difficulté sur la route. Mais pourquoi trouve-t-on tant de stoppeurs «professionnels» ? La première raison est d'ordre économique. Pour l'étudiant, le jeune homme aux moyens financiers limités, l'alternative est simple : ou rester chez soi, ou tenter l'aventure du stop.

Pour certains, des motivations plus profondes sont à rechercher. Dans un monde superficiel où l'homme devient robot, un robot commandé par le temps, la technique, l'argent, certains se posent des questions sur leurs raisons d'être, sur le sens de leurs vies. Les heures passées sur les routes à attendre la voiture complaisante permettent l'observation de la vie d'autrui, la réflexion, la comparaison. Le stop, c'est en quelque sorte se donner un but, quêter d'autres réalités que les siennes, trouver une certaine chaleur de contact avec beaucoup d'autres soumis au même sort, au gré des routes de l'aventure.

Phénomène social des temps modernes, l'auto-stop a passé du stade occasionnel à celui d'une pratique inscrite dans les mœurs. Même à un élément de contestations, certains estimant que le stop devrait être un droit que le non-motorisé peut exiger du motorisé...

La Suisse sur la liste noire

On trouve dans ces raisons, incomplètes d'ailleurs, celles mêmes qui font de la Suisse un pays mal vu des stoppeurs. L'Helvète possède, de manière presque maladive, le sens de l'ordre et de la propreté. Il hésite à prendre dans sa voiture un blessé, en raison des taches de sang possibles sur les sièges ou des complications que peuvent créer son appel en témoignage judiciaire. Comment chargerait-il volontiers un stoppeur « pouilleux » ? Pourquoi accorderait-il quelque intérêt à tout ce monde qui, s'il n'en a pas les moyens, n'a qu'à vivre en conséquence, comme lui-même a dû le faire avant de pouvoir se payer une voiture ? Tout ceci ne correspond ni à son sens de la propreté ni à celui de l'ordre et de la bienséance.

C'est pourquoi les stoppeurs doivent beaucoup attendre, en Suisse. Peut-être aussi parce que l'automobiliste chargeant des stoppeurs ne recherche pas lui aussi l'aventure, comme dans d'autres pays. Allez savoir...

Toujours est-il que la Suisse figure sur la liste noire des auto-stoppeurs. Ce qui n'empêche pas ces derniers d'en apprécier ses autres qualités. Et même d'y passer volontairement, par défi. Pour tenter réussir où beaucoup d'autres ont échoué ! C'est, là aussi, un moyen d'évasion recherché et apprécié.

Pour nous, l'essentiel était de recueillir quelques impressions. Nous les avons obtenues et nous les versons au dossier de l'auto-stop sans chercher à prendre position sur les problèmes très compliqués qu'il pose soit directement, soit en relation avec l'organisation — ou la désorganisation si vous préférez — de l'ordre social établi qui est à la base du stop comme de la drogue, de la sexualité et de tant d'autres faits révélateurs d'un monde qui se cherche et qui paraît toujours redouter de se trouver.

Où les Suisses vont-ils en vacances ?

Une grande compagnie d'assurances a, pour les besoins de ses services, organisé dernièrement une enquête sur les habitudes de vacances des Suisses.

Voici comment s'établissent les résultats de ce sondage :

1. *Combien de Suisses passent leurs vacances* hors de chez eux *(donc en ne tenant compte que des personnes qui quittent leur domicile)* ?

— 61 % passent leurs vacances *hors de chez eux.*

— 39 % ne prennent pas de vacances ou restent chez eux pendant les vacances (cette dernière catégorie = 13 %).

Il est intéressant de noter que 78 % des habitants des grandes villes passent leurs vacances hors de chez eux, tandis que dans les villes de moins de 3500 habitants, 41 % seulement vont en vacances ailleurs.

2. *Où passe-t-on ses vacances ?*

Parmi les Suisses qui passent leurs vacances hors de chez eux,

— 48 % restent en Suisse.

— 7,5 % s'en vont en Suisse et à l'étranger (ce chiffre comprend des personnes qui passent une partie de leurs vacances à l'étranger et une partie en Suisse).

— 51,7 % passent toutes leurs vacances à l'étranger.

Quels sont les pays préférés des personnes qui ne passent pas leurs vacances en Suisse ?

— 71 % séjournent en Italie, en Espagne, au Portugal ou en France (l'Italie vient en tête avec 34 %).

— 13,5 % passent leurs vacances en Allemagne et en Autriche.

— 7,2 % se rendent en Grèce et en Yougoslavie.

3. *Quand prend-on ses vacances ?*

80 % des vacanciers partent en juin, juillet et août. Avec septembre, ces mois représentent nettement la principale saison de voyages pour les Suisses passant leurs vacances hors de chez eux.

4. *Quels sont les moyens de transports utilisés ?*

Les chiffres ci-après tiennent compte du fait que des personnes vont plusieurs fois par année en vacances.

La voiture particulière joue le rôle principal :

— 65 % vont en vacances avec leur voiture.

— 38 % voyagent en chemin de fer.

— 15 % déjà utilisent l'avion.

5. *Quelle est la durée des vacances et des voyages ?*

— 60 % en chiffre rond des personnes qui passent leurs vacances hors de chez elles sont absentes plus de 14 jours.

— 12,5 % s'en vont même pour plus de 30 jours.

Ces chiffres relatifs aux habitudes de vacances, montrent l'importance qu'ont prises aujourd'hui dans notre population les vacances et les voyages, sans parler de la tendance évidente d'un nombre croissant de Suisses à s'accorder des vacances plus longues.

Politique fédérale

Le nouveau droit sur le contrat de travail

Pendant deux ans, la révision du chapitre de notre Code des obligations relatif au contrat de travail est restée à l'ordre du jour des Chambres fédérales qui ont clos les débats sur cette importante œuvre législative à la session de juin de cette année. Le Conseil national a donné son approbation finale par 127 voix, le Conseil des Etats par 32 voix, les deux sans opposition.

Cette révision a été amenée dans un esprit progressiste. Il est indéniable que les salariés vont en retirer des avantages appréciables. Sur des points essentiels, les Chambres sont allées au-delà des propositions originales du Conseil fédéral. D'une manière générale, les partenaires sociaux représentés au Parlement se sont efforcés de faire œuvre de conciliation, chacun y mettant du sien.

Du côté syndical, on fait également l'éloge du travail accompli et la « Correspondance syndicale suisse » n'hésite pas à affirmer que le législateur a fait en ce domaine œuvre de progressiste. Le rédacteur du service de presse de l'Union syndicale suisse va cependant un peu loin lorsqu'il déclare « que le résultat est dû pour une bonne part aux membres socialistes des Chambres et notamment aux représentants syndicaux ».

« Ils se sont battus », poursuit la CSS, « afin d'améliorer le caractère social des nouvelles dispositions du code. Ils ont repoussé les tentatives réactionnaires et ont obtenu des améliorations substantielles ». A lire ces affirmations, on pourrait croire que le groupe socialiste qui ne représente en définitive que le quart de l'effectif parlementaire, était à même d'imposer sa volonté. Il est évident que les socialistes n'auraient rien pu faire si les autres groupes politiques n'avaient pas apporté leur collaboration à ce travail. La conception progressiste de la révision n'aurait pas triomphé, si elle n'avait pas été appuyée par les groupes bourgeois qui ont adopté une attitude claire et loyale.

Si un élément décisif doit être retenu, c'est l'action réfléchie et convaincue des deux présidents des commissions : le radical soleurois Joseph Hofstetter au Conseil national et le radical genevois Alfred Borel au Conseil des Etats. Collaborant avec d'autres parlementaires experts en la matière, ils ont recherché des solutions valables du point de vue social, économiquement possibles et surtout susceptibles d'être admises par la majorité des Chambres.

Le Parlement helvétique, d'ailleurls, dans son ensemble, s'est montré à la hauteur de sa tâche qui n'était pas simple. Il a pris son travail au sérieux et étudié de manière approfondie les questions délicates qui lui étaient posées.

S. L. I.